

24 déc 2021 -09:30

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2021](#)

## Assurer les provisions pour le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion du combustible utilisé

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant sur les provisions pour le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion du combustible utilisé.

L'avant-projet s'inscrit dans le droit fil de la mise en œuvre de l'accord de gouvernement, il renforce la Commission des provisions nucléaires et protège les générations futures en leur épargnant les conséquences financières des choix opérés par les générations précédentes.

Concrètement, l'avant-projet entérine les principes suivants :

- empêcher le démantèlement de l'exploitant nucléaire et préserver sa performance
- garantir la contre-valeur des provisions nucléaires
- renforcer le contrôle prudentiel de la Commission des provisions nucléaires
- améliorer les règles de bonne gouvernance auprès de la société de provision nucléaire Synatom
- l'évaluation de la création d'un organisme indépendant pour la gestion des provisions

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Avant-projet de loi renforçant le cadre applicable aux provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion du combustible utilisé et abrogeant partiellement et modifiant la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion de matières fissiles irradiées dans ces centrales nucléaires*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be